

programme FRED de quelque \$400,000 qui avait été présenté à ce ministère et a été abandonné parce que, ainsi que le ministre l'a dit ici, il n'était pas acceptable. Le demi-million d'habitants de Terre-Neuve est d'accord; tous ces gens à qui le ministre de l'Expansion économique régionale avait demandé de s'intéresser à la planification et qui ne savent même pas ce qui se passe, tous sont d'accord que la création du parc de Bonne Bay développera la côte est et même l'ensemble de la province de Terre-Neuve à l'économie de laquelle il apportera des millions de dollars tous les ans.

Je dis maintenant au ministre des Transports—montrez-nous votre sincérité dans la province que vous représentez. Mettez un peu de plomb dans la tête de vos collègues au gouvernement provincial afin que les terres puissent être transférées et qu'il devienne possible de mettre en valeur les beautés naturelles qui sont là, non seulement pour le plaisir des Canadiens mais aussi de tous les Nord-Américains qui viendront en foule dans notre province, qui nous apporteront l'argent dont nous avons tant besoin et qui permettront de créer les emplois que vous recherchez. Je vous le dis, Monsieur le ministre de l'Expansion économique régionale, il y a ici 600 emplois possibles. Vous voulez des idées concrètes, en voilà une, que lui reprochez-vous?

Et j'en ai beaucoup d'autres à la disposition du ministre quand le moment sera venu d'en parler à la Chambre ou s'il a besoin de quelques conseils. Et j'ai aussi des tas d'autres idées pour le ministre des Transports. Mais je dois leur dire ceci—ne nous racontez pas des balivernes dans cette Chambre des communes pour nous cacher la vérité. Montrez-nous ce que vous avez fait depuis deux ans au lieu de vous borner à en parler. Faites preuve de sincérité c'est tout ce que je demande au ministre des Transports. Demandez aux intéressés de faire état de la correspondance échangée, c'est une chose que je demande depuis plus d'un an, au sujet du parc national; on a toujours refusé d'en faire part à la Chambre. Le ministre devrait savoir pourquoi. Qu'il manifeste un peu de sincérité et nous dise les raisons des entraves apportées aux possibilités naturelles de développement de notre population. Qu'est-ce c'est que cette histoire larmoyante de mine de silite située dans la région, et que la province avance comme prétexte pour retarder l'évolution. Cette mine de silice n'est à mes yeux et à ceux de tous les experts qu'un indice montrant que le développement est entravé par cette faction, bien déterminée, qui va à l'encontre de tous les principes dans le domaine de l'aménagement des parcs.

Je mets au défi ces ministres qui savent si bien camoufler la vérité, je les mets au défi de

manifeste, pour une fois, un peu de sincérité pour le bien des gens dont ils sont censés défendre les intérêts. Ne me sortez pas le boniment de l'opposition qui fait preuve d'imagination. Je me contenterai de citer vos propres experts dans ce ministère:

Pour établir un réseau suffisant de parcs nationaux il faut avant tout une liaison étroite entre les gouvernements fédéral et provinciaux... La loi sur les parcs nationaux stipule que les deux niveaux de gouvernement doivent d'abord en venir à un accord quant au choix du terrain qui doit être aménagé en parc. Il incombe ensuite à la province de réserver ce terrain et de l'assigner au gouvernement fédéral. Ottawa acquittera ensuite les frais d'aménagement.

C'est ce que déclare votre propre Direction des parcs nationaux. Le ministre de l'Expansion économique régionale admettra que pour une idée, c'en est une.

Un mot maintenant au sujet des sociétés de la Couronne, de la sincérité du gouvernement et de ses promesses. Quelles paroles creuses, monsieur l'Orateur! En octobre 1968, le ministre du Nord canadien déclarait que le gouvernement fédéral allait maintenir le concept des parcs nationaux pour le Canada et rejeter toutes les propositions de nature à miner ce concept. Les parcs nationaux constituent un domaine national réservé par le Parlement du Canada à l'usage de tous les citoyens. Le ministre des Affaires indiennes a dit:

La beauté naturelle du Canada fait partie intégrante du patrimoine national.

M. J. B. Harkin, premier commissaire des parcs nationaux, a dit que les parcs représentaient une nouvelle déclaration des droits qu'ont en commun les Canadiens d'utiliser ces parcs et de profiter des plus belles régions du pays. Il a dit également qu'il était du devoir d'une nation de préserver ses trésors artistiques et ses beautés naturelles pour les générations à venir. Le préambule à la loi des parcs nationaux de 1930, et le député d'Hillsborough (M. Macquarrie) en a fait mention ce soir. Je crois cependant que cela vaut la peine de le répéter:

Les parcs sont par les présentes dédiés au peuple canadien pour son bénéfice, son instruction et sa jouissance, et ces parcs doivent être entretenus et utilisés de manière qu'ils restent intacts pour la jouissance des générations futures.

Ces mots, de toute évidence ne signifient rien pour le gouvernement. S'il est prêt à céder ses responsabilités à une société, cela indique rien moins qu'un manque de parole vis-à-vis de la population. Les gouvernements admettent simplement qu'ils ne sont pas capables de gouverner le pays et ils cèdent leurs responsabilités à une société. Que le gouvernement fasse donc preuve d'un peu de bon sens au lieu d'éluider les problèmes. Qu'il se montre à la hauteur de ses attributions.